

Le sujet n'est pas nouveau. Depuis que [Maria Damanaki](#), recyclée dans le business, a copieusement financé, largement encouragé la surpêche industrielle, on ne fait pas l'inventaire des extractions dans les filets : dauphin, tortue, krill, saumon, alose, lamproie, anguille ou corail ... le pillage autorisé a été et reste encore financé par l'UE.

Jamais une étude pour évaluer l'impact du pillage du milieu marin sur la diminution des espèces amphihalines ne semble avoir été menée sur le milieu dulçaquicoles.

Personne n'aura jamais les bonnes réponses. Le bilan est alarmant : 3 à 400 saumons comptés à Vichy alors que les objectifs des spécialistes des eaux douces en attendaient 3000/an.

Un fiasco de la restauration écologique intra-muros : la destruction d'ouvrages hydrauliques n'a aucun effet sur la résurrection des stocks.

C'est plus simple de considérer le sujet partiellement, de cibler des responsables-coupables prédéfinis à partir de l'estuaire jusqu'à la source. Mais jamais la surpêche en mer, financée à milliards d'euros n'a été soupçonnée. L'incohérence est totale.

On ne pourra pas nous reprocher la plus grande suspicion sur les diagnostics.

L'aveuglement est tel que le discours officiel pourrait perdurer... même bien après la disparition totale des espèces migratrices au motif qu'elles pourraient ressusciter.

Le préfet coordonnateur de bassin ne modifiera pas les espèces « cible » et les DDT continueront à exiger des destructions et aménagements d'ouvrages bien après leur extinction avérée.

Il sera alors légitime d'exiger la reconstruction de tous les ouvrages détruits pour rien, car les besoins en eau douce devront alors être satisfaits.

<http://www.logrami.fr/actions/stations-comptage/vichy/>

Le parlement européen confirme sa volonté de détruire la pêche européenne

Le parlement européen confirme sa volonté de détruire la pêche européenne

En dépit d' [interpellations massives](#), de l'alerte des scientifiques et des ONG, mardi 12 novembre 2019, avec **20 votes contre 6** (et 2 abstentions), les 28 députés membres de la commission de la pêche ont décidé de réouvrir les vannes de la **surpêche** en Europe, en votant pour la réintroduction des aides à la construction de nouveaux navires ([Voir ce communiqué](#)).

Mathieu Colleter, Responsable des relations institutionnelles chez BLOOM revient sur ce **vote suicidaire**.

Prochaine étape : les négociations en trilogue

A ce stade des négociations, il va être très difficile d'arriver à convaincre les élus de revenir sur leur position. Deux réunions de trilogue sont prévues avant la fin de l'année, mais ce sont des réunions à huit-clos. Il est possible que le processus aille très rapidement.

Comme vous le savez, BLOOM ne renonce jamais et l'expérience nous a enseigné que **même si tout joue contre nous, nous pouvons y arriver.**

Avec votre soutien, nous devons continuer à **exercer une pression politique** et citoyenne. Si nous n'arrivons pas à modifier la position du Parlement et/ou celle du Conseil de l'Union européenne, **nous pourrons, en faisant la transparence sur les subventions, faire la démonstration qu'il n'y aura pas de pêche durable tant que seront proposées des incitations financières permettant aux flottes de surpêcher.**